

Compte-rendu Blanchet exceptionnel 25 août 2023

Monsieur Pierre MOYA, nommé recteur de l'académie d'Amiens en juillet 2023 a souhaité réunir le groupe Blanchet de façon exceptionnelle ce 25 août pour rencontrer les organisations syndicales des personnels de direction. Il indique souhaiter d'une part nous informer de la manière dont il conçoit le dialogue social et dont il souhaite communiquer avec nous. D'autre part il voulait informer les organisations syndicales des chantiers qu'il souhaite engager avant la rencontre des personnels d'encadrement le 30 août.

1- Fonctionnement du groupe Blanchet

Attente d'une relation fluide, simple et directe avec les OS. Volonté d'établir une relation de confiance. Dialogue régulier.

2- Grands chantiers

- Relancer les travaux autour de la charte de pilotage des EPLE à travers une réflexion sur une charte académique. Groupes de travail à remettre en place.
- Volonté de mise en place de groupes de travail thématiques (IA-DASEN + IA-IPR + PerDir) :
 - RCD
 - Harcèlement
 - Devoirs Faits
- Travailler à l'échelle des bassins

3- Position du Sgen-CFDT :

Interrogés sur cette déclaration d'intention, nous avons exprimé notre accord sur le principe de cette recherche d'une communication franche et directe. Nous avons toutefois indiqué que nous serons attentifs à l'effectivité de ce dialogue social qui ne doit pas se limiter à des discussions pour la forme sans prise en compte dans la mise en œuvre des politiques publiques sur le terrain.

4- Constat de rentrée (Mme BELLET-LEMOINE, SGA) :

Perdir, tous les postes sont pourvus, douzaine de FF dans les départements.

Toujours des difficultés sur les personnels médicaux sociaux.

12 adjoints gestionnaires manquants.

DPE : 80 néo-contractuels mais toujours 45 ETP enseignants non couverts (/25000 enseignants sur l'académie) (moins catastrophique que l'an passé à la même période). Dont 85% en LP.

Moyens : HSE Devoirs Faits dotations reçues, idem pour « je réussis au lycée », idem pour « soutien » au LP. Les moyens sont comparables à ceux de l'an passé.

5- Pacte : enquête sphinx qui reste ouverte pour affectation des moyens, nouvelle enquête de la DGESCO à venir, la même qu'en juin. Enveloppe notifiée au 20 septembre.

Priorité maintenue sur le RCD.

Paiement des parts fonctionnelles « Pacte » mensualisé à partir de novembre 2023.

Plan de RCD à présenter et à faire voter en CA

6- Harcèlement (M. MOYA) :

Monsieur le Recteur rappelle qu'un point de situation est réalisé toutes les semaines au Rectorat concernant l'ensemble des remontées qui leur parviennent. Celles-ci sont très diverses par leur nature, leur origine et leur parcours. Il insiste, bien qu'il en mesure la difficulté, pour que l'on s'efforce de prendre toutes les situations en compte. L'enjeu essentiel étant de travailler à déceler toutes les situations de harcèlement non signalées.

Face à la nécessité de conduire une analyse fine de toutes les situations : la formation des CPE lui paraît essentielle. Interrogés sur ce point nous avons indiqué que les CPE avaient pour eux face à ce défi d'être les seuls présents dans l'ensemble des EPLE (contrairement aux personnels de santé scolaire, par exemple). Nous avons convenu que leur formation (ou la poursuite de leur formation) est indispensable mais au-delà, ce que la mise en œuvre du programme Phare nous apprend c'est que c'est l'ensemble de la communauté éducative qu'il faut former et que les équipes ressources vont devoir être étoffées si l'on veut répondre honorablement à l'enjeu.

Monsieur le recteur nous appelle à être très soucieux de la communication à l'attention des familles, attention au « non, il n'y a pas de harcèlement ». Etre vigilants à communiquer entre tous les acteurs de l'établissement.

7- Tenues ostentatoires (SNPDEN)

Monsieur le recteur affirme clairement qu'un chef d'établissement ne doit pas se sentir seul face à ces situations, qu'il aura toujours son soutien. Il indique que le ministre doit se prononcer très prochainement et clairement à ce sujet.

8- AED/AESH (Sgen-CFDT)

Nous avons rappelé notre demande du groupe Blanchet du mois de février 2023 : avec la montée en charge de la CDisation, nous avons de plus en plus cruellement besoin de règles de gestion claires.

Madame la secrétaire générale a déclaré toujours être en attente de ces règles de gestion de la part de l'administration centrale et qu'elles nous seront adressées dès que possible.

9- Registre SST et CHSCT (Sgen-CFDT)

Nous avons rappelé notre demande du groupe Blanchet du mois de juin dernier où nous insistions sur la nécessité d'informer, de former et d'accompagner les personnels de direction à la conduite du dialogue social en EPLE en particulier lorsqu'il est question de la santé et de la sécurité au travail, à fortiori face au CHSCT. Nous demandons a minima un Vademecum sur ce sujet. Nous demandons également que l'encadrement départemental et/ou académique puisse être présent en accompagnement de l'équipe de direction qui se trouve confrontée à ce type de situation.

Présence des secrétaires départementaux si possible (Dasen de l'Oise, M. SEBILLE)

A notre demande qu'un Registre Santé Sécurité au Travail puisse être mis à la disposition des personnels de direction qui en ressentiraient le besoin, madame ALBARIC-DELPECH (DASEN de l'Aisne) précise que pour les chefs d'établissement ce sont les DASEN qui reçoivent les demandes.

Monsieur HAYE indique qu'un outil dématérialisé de RSST académique est en train d'être déployé.



PICARDIE

10- Temps et charge de travail des chefs d'établissement (ID-FO)

Les collègues d'ID-FO évoquent les difficultés rencontrées par les personnels de direction et la dégradation de leurs conditions de travail, comme en témoigne le baromètre du bien-être au travail des chefs d'établissement

Ils font part de problèmes de cumuls HSA, Pacte, ... qui rendent très compliqué la gestion RH en EPLE, en particulier en LP où les enseignants sont surchargés.

Ils font également part de problèmes dans la gestion du cumul d'activités des enseignants

Fin 17h57